

Brevet Professionnel Option « Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels »

- Durée de la formation 2 ans (environ 1200 h)
Une réduction de parcours peut être envisagée en fonction des prérequis des candidats.
- Démarrage de la formation : mois d'Octobre.
- En alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

LES METIERS : Gestionnaire des équipements, mécanicien, tractoriste, second de culture, conducteur de machines agricoles, technicien SAV...

Le titulaire de l'emploi est responsable de l'organisation et de la mise en œuvre des chantiers. Il dispose d'une autonomie et d'une responsabilité importante.
Le brevet professionnel donne droit au Certiphyto et aux aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs.

LES CONDITIONS D'ADMISSION : Le brevet professionnel est accessible par la voie de l'apprentissage à tout candidat dans les conditions fixées au titre Ier du livre Ier du Code du Travail et justifiant :

- « 1. Soit d'un niveau de fin de scolarité de la classe de seconde ;
- « 2. Soit de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ;
- « 3. Ou encore d'avoir suivi un cycle complet conduisant au brevet d'études professionnelles ou au brevet d'études professionnelles agricoles. »

Recrutement sur dossier : les demandes d'inscription se font auprès de l'UFA d'Avignon qui vous adresse un dossier de candidature et prononce votre admission, sous réserve d'avoir trouvé une entreprise d'accueil. Un positionnement sera également effectué.

LA VALIDATION : Diplôme de niveau IV du ministère de l'Agriculture.

Le diplôme est obtenu lorsque les 12 Unités sont acquises et validées par le jury souverain. (10 Unités capitalisables et 2 UCARE)

CONTENUS :

- UCG1 : Connaissances et techniques liées au traitement de l'information
- UCG2 : Enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture
- UCP1 : Elaboration d'un projet de salariat, technique de recherche d'emploi
- UCP2 : Présentation du fonctionnement d'une entreprise
- UCP3 : Communiquer en situation professionnelle
- UCP4 : Situer une intervention culturale, prévoir les besoins en agroéquipement
- UCP5 : Diagnostic de fonctionnement des matériels
- UCP6 : Suivi d'un atelier d'agroéquipement
- UCT1 : Réaliser des travaux mécanisés en sécurité
- UCT2 : Gestion et maintenance d'un parc d'engins
- UCARE 1 : Conduite de matériel de récolte
- UCARE 2 : Développement de la double compétence Technico-commerciale